

Développement économique Canada pour les régions du Québec

2022-2023

Plan ministériel

L'honorable Pascale St-Onge, C.P., députée
Ministre des Sports et ministre responsable de l'Agence de
développement économique du Canada pour les régions du
Québec

PUBLIÉ PAR :

Sa majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par la ministre des Sports et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, 2022

CATALOGUE : Iu90-1/15F-PDF

ISSN : 2371-8285

Table des matières

De la part de la ministre	1
De la part de l'administratrice générale	3
Aperçu de nos plans.....	5
Responsabilité essentielle : résultats et ressources prévus et principaux risques	7
Services internes : résultats prévus.....	16
Dépenses et ressources humaines prévues	18
Dépenses prévues	18
Ressources humaines prévues.....	20
Budget des dépenses par crédit voté.....	20
État des résultats condensé prospectif.....	20
Renseignements ministériels	23
Profil organisationnel	23
Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités	23
Contexte opérationnel	23
Cadre de présentation de rapports.....	24
Renseignements connexes sur le répertoire des programmes.....	25
Tableaux de renseignements supplémentaires	25
Dépenses fiscales fédérales	25
Coordonnées de l'organisation	25
Annexe : définitions	27
Notes en fin d'ouvrage.....	31

De la part de la ministre

Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC) a le mandat de promouvoir le développement économique à court et à long terme dans les régions du Québec. Que ce soit par nos programmes, par la prestation de services ou par le partage de connaissances et d'expertise, nous nous engageons à soutenir toutes les régions, et en particulier les collectivités rurales et les petites collectivités.



Nos engagements pour 2022-2023 sont clairs : la relance économique demeure au centre de nos préoccupations. De concert avec les nombreux intervenants sur le terrain – gouvernementaux, économiques, communautaires et autres – nous continuerons à prioriser les mesures de soutien aux entreprises et à soutenir les emplois dans les collectivités qui se remettent de la pandémie de COVID-19.

En tant qu'organisme fédéral de proximité pour les entreprises et les collectivités du Québec, DEC met tout en œuvre pour que les régions participent pleinement à une relance économique forte et durable.

DEC entend poursuivre son travail afin que les entreprises et les collectivités surmontent les enjeux économiques et structurels des régions du Québec, notamment en soutenant une croissance propre et inclusive et en les aidant à croître par la commercialisation et l'innovation.

DEC continuera également d'appuyer les entreprises et les régions afin de favoriser une économie plus verte et plus résiliente pour tous.

Et nous aspirons à bâtir une classe moyenne forte et un avenir meilleur où chacun a une chance réelle et équitable de réussir et où personne n'est laissé pour compte.

Pascale St-Onge,

Ministre des Sports et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

De la part de l'administratrice générale

J'ai le plaisir de présenter le Plan ministériel 2022-2023 de Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC). Je suis convaincue que les PME et les régions du Québec se reconnaîtront dans nos engagements pour la prochaine année.



Tout comme lors des années passées, DEC entend poursuivre sa mission de soutien au développement économique des régions du Québec et de création d'emplois. Pour ce faire, nous comptons sur des initiatives et des programmes adaptés aux réalités régionales. Depuis le début de la pandémie de COVID-19, DEC a modulé son intervention afin d'atténuer les répercussions sur les collectivités et les entreprises du Québec. Dans l'année à venir, nous continuerons à mettre en œuvre des mesures et des initiatives ciblées qui répondent aux besoins et aux réalités des régions du Québec. Cela contribuera aussi à atténuer les disparités et les inégalités économiques régionales.

DEC dispose de l'expertise nécessaire et de programmes et services adaptés pour accompagner et pour aider financièrement les entreprises et les collectivités à surmonter les enjeux liés à la COVID-19 en misant, entre autres, sur une croissance verte et inclusive.

Sa notoriété et sa capacité à travailler en collaboration et en complémentarité avec les intervenants régionaux font de DEC l'acteur fédéral clé pour aider les PME et les collectivités du Québec à participer pleinement à la relance économique.

Le présent plan ministériel recense les actions autour desquelles vont s'articuler les interventions de DEC durant la prochaine année.

Bonne lecture!

Manon Brassard

Sous-ministre/Présidente, Développement
économique Canada pour les régions du Québec

Aperçu de nos plans

Après plus d'une année et demie marquée par les impacts de la COVID-19, l'économie québécoise a entamé une reprise vigoureuse. En effet, à la suite d'une contraction de 5,4% de l'économie québécoise en 2020, l'année 2021 a été marquée par un rattrapage économique accéléré, soutenu par les mesures de relance et le raffermissement de la confiance des consommateurs.

La lancée de l'économie québécoise devrait se poursuivre en 2022, mais elle reste fragile. Plusieurs facteurs sont en jeu, dont les possibles reculs sur le plan sanitaire, la reprise inégale des secteurs et économies régionales, la rareté de main-d'œuvre, les perturbations des chaînes d'approvisionnement, la hausse de l'inflation et ses répercussions sur la consommation, ainsi que l'endettement des ménages, des entreprises et des gouvernements.

Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC) met en œuvre des programmes taillés sur mesure pour fournir le stimulus nécessaire à la reprise économique pour les diverses entreprises et collectivités au Québec, notamment en misant sur des solutions novatrices, vertes et inclusives. C'est d'ailleurs sa notoriété et sa capacité à travailler en collaboration et en complémentarité avec les acteurs régionaux qui font de DEC l'acteur fédéral clé pour accompagner et aider financièrement les petites et moyennes entreprises (PME) et les collectivités du Québec à participer pleinement à la relance économique.

Au cours de l'année 2022-2023, DEC aura comme principale priorité d'appuyer la relance économique à court et à long terme des régions du Québec, contribuant ainsi à une reprise durable et favorable pour tous.

DEC met tout en œuvre afin que les régions du Québec, notamment les collectivités rurales et petites collectivités, puissent participer à la transition vers une économie plus résiliente, durable et inclusive. Ceci passe notamment par la prestation de programmes, de services, de connaissances et d'expertise adaptés aux réalités et aux particularités de chaque région.

À cet égard, DEC continuera de mettre en œuvre cinq initiatives pancanadiennes annoncées dans le Budget 2021 :

1. **Fonds pour l'emploi et la croissance (FEC)** : La pandémie a été pour plusieurs entreprises un contexte de changement propice à l'innovation et à l'adoption de technologies. Pour s'adapter au travail à distance, au commerce en ligne, aux difficultés d'approvisionnement, aux ajustements des réseaux de distribution, ou aux mesures de distanciation, les PME ont découvert et adopté de nouvelles façons de faire, pratiques et technologies. Par le biais du FEC, DEC aide les entreprises et les organismes qui les soutiennent à renforcer leur résilience et à croître, tout en améliorant leur bilan environnemental. Un budget de subventions et contributions (S&C) de 135,8 M\$ est dédié pour le Québec jusqu'au 31 mars 2024.

2. **Initiative de relance régionale de l'aérospatiale (IRRA)** : L'industrie aérospatiale a été durement touchée par la réduction de la demande des compagnies aériennes et fait face à une reprise plus lente en 2022. L'IRRA vient aider l'industrie aérospatiale canadienne, et plus particulièrement les PME, à sortir de la pandémie en renforçant leurs capacités concurrentielles sur la scène mondiale et à appuyer la transition vers une industrie plus verte. Un budget de S&C de 89,7 M\$ est dédié pour le Québec jusqu'au 31 mars 2024.
3. **Fonds d'appui au tourisme (FAT)** : Le secteur du tourisme a été parmi les plus touchés par la pandémie, notamment en raison des mesures de santé publique et des restrictions au niveau des déplacements et des voyages. Le FAT aide les entreprises et organismes de ce secteur à surmonter les impacts de la pandémie et à se positionner pour le futur. Un budget de S&C de 115,1 M\$ est dédié pour le Québec jusqu'au 31 mars 2023.
4. **Initiative d'appui aux grands festivals et événements (IAGFE)** : Les grands festivals et événements sont des leviers importants de l'activité économique et de l'attractivité touristique. La pandémie a durement touché les festivals, les travailleurs qui en vivent et les économies régionales qui en bénéficient, partout au pays. Par le biais de l'IAGFE, DEC aide les grands festivals et événements à surmonter les impacts de la pandémie et à se positionner pour le futur. Un budget de S&C de 100 M\$ est dédié pour le Québec jusqu'au 31 mars 2023.
5. **Fonds canadien de revitalisation des communautés (FCRC)** : Le FCRC aide les collectivités à réaliser des projets d'infrastructure communautaire et à améliorer l'infrastructure existante afin qu'elles puissent se remettre des effets de la pandémie de COVID-19. Un budget de S&C de 101,7 M\$ est alloué pour le Québec jusqu'au 31 mars 2023.

Pour de plus amples renseignements sur les plans de DEC, consulter la section « Responsabilité essentielle : résultats et ressources prévus et principaux risques » du présent plan.

Responsabilité essentielle : résultats et ressources prévus et principaux risques

Cette section contient des renseignements sur les ressources et les résultats prévus du Ministère pour sa responsabilité essentielle. Elle contient également des renseignements sur les principaux risques liés à l'atteinte de ces résultats.

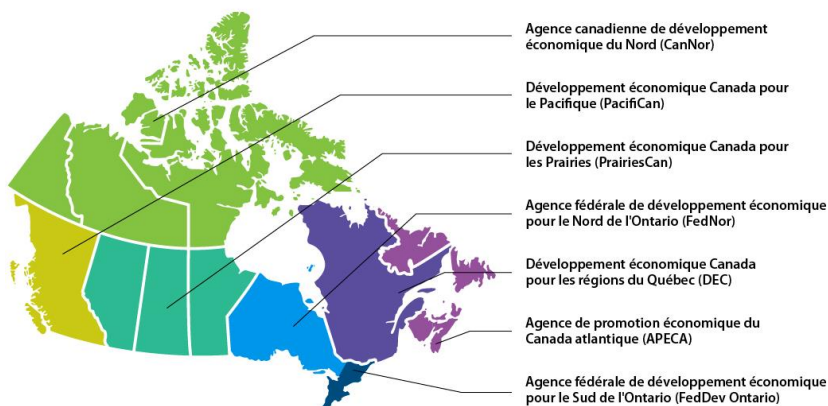
Développer l'économie du Québec

Description

Soutenir la croissance économique du Québec, la création d'emplois et la prospérité économique du Québec à l'aide d'une croissance propre et inclusive; aider les PME à croître par le commerce et l'innovation; bâtir sur les forces concurrentielles régionales.

Faits saillants de la planification

DEC et les six autres agences de développement régional (ADR) travaillent – à l'échelle de leurs mandats respectifs – au développement de l'économie du Canada en élaborant et mettant en œuvre leur propres mesures qui favorisent les opportunités économiques et l'équité des chances selon les réalités spécifiques à leurs régions.



Pour accomplir sa responsabilité essentielle de *Développer l'économie du Québec*, DEC cherche à contribuer et à avoir une influence sur les trois résultats ministériels qui suivent. En priorisant la relance économique dans toutes les régions du Québec – et de façon plus marquée dans les secteurs les plus durement touchés par la pandémie – DEC progressera vers l'atteinte de ces résultats ministériels, lesquels demeurent cependant tributaires du contexte économique.

Résultat ministériel 1 : Les entreprises du Québec sont innovantes et en croissance

En 2022-2023, alors que la situation économique et sanitaire devrait se stabiliser, DEC orientera son appui vers la relance post-COVID. Plus spécifiquement, DEC continuera la livraison des initiatives de relance annoncées à l'été 2021 pour stimuler l'innovation, la productivité et la croissance des entreprises du Québec dans un contexte de post-pandémie, notamment dans certains secteurs plus touchés. En particulier, le *Fonds pour l'emploi et la croissance* (FEC) permettra de financer des projets qui prioriseront la création de bons emplois, tout en positionnant les économies locales pour une croissance durable à long terme.

En plus des efforts spécifiques liés aux initiatives ponctuelles de relance, le programme régulier *Croissance économique régionale par l'innovation* (CERI) continuera d'être offert aux PME et aux organismes qui les soutiennent. DEC poursuivra son appui à l'accélération du virage numérique des entreprises de même qu'à la robotisation et à l'automatisation de leurs activités de production, en particulier dans le secteur manufacturier. DEC compte ainsi aider les entreprises à croître et à devenir plus productives, afin de palier à la rareté de main-d'œuvre, qui demeure un enjeu prépondérant pour plusieurs régions du Québec et secteurs de son économie. De plus, l'Agence continuera de soutenir les entreprises innovantes du futur, notamment par le soutien à des incubateurs et accélérateurs d'entreprises.

DEC continuera de promouvoir les capacités de PME et des centres de recherche québécois auprès de grands donneurs d'ordre en vue de maximiser, au Québec, les *retombées industrielles et technologiques* (RIT) générées par les projets d'acquisition du gouvernement du Canada. Avec l'augmentation anticipée des investissements publics dans le secteur de la défense ainsi que dans un contexte de relance économique, les RIT représentent un levier de croissance, de diversification et d'exportation pour l'économie du Québec.

Résultat ministériel 2 : Les collectivités sont économiquement diversifiées au Québec

En 2022-2023, DEC appuiera la relance économique des collectivités par l'entremise de plusieurs initiatives spécifiques, telles que le *Fonds canadien de revitalisation des communautés* (FCRC), le *Fonds d'aide au tourisme* (FAT) et l'*Initiative d'appui aux grands festivals et événements* (IAGFE).

Grâce au FCRC, DEC soutiendra la reprise des collectivités à travers le Québec par des investissements dans des installations et infrastructures qui contribueront à la vitalité des communautés, qui soutiendront la cohésion sociale et économique et qui aideront à relancer l'économie des communautés à travers le Québec. Le FCRC contribuera ainsi à soutenir les emplois et au retour des gens dans les espaces publics en toute sécurité.

Plusieurs entités touristiques ont perdu leur clientèle pendant la pandémie. Le FAT appuiera les organisations de ce secteur pour l'adaptation de leurs produits et services et la conformité aux exigences de santé publique. Les investissements par le biais du FAT aideront également les promoteurs touristiques à retrouver le chemin de la rentabilité et à se positionner pour une croissance future avec des expériences et des produits nouveaux ou améliorés. Ce programme vient contribuer aux efforts des entreprises et organismes pour attirer davantage de touristes locaux et internationaux, tout en améliorant leur bilan environnemental.

L'IAGFE permettra, quant à elle, d'appuyer les festivals et événements qui généraient plus de 10 M\$ de revenus annuels avant la pandémie. Par l'attraction de touristes locaux et étrangers, ces festivals et événements sont des leviers économiques importants dans les collectivités. DEC les

aidera à continuer leurs activités, à les adapter et à les bonifier afin qu'ils puissent améliorer leur offre de produits et d'expériences, et ainsi mieux se positionner dans la nouvelle économie.

Nos efforts miseront aussi sur les entreprises à rayonnement local et régional qui ont un impact certain dans les collectivités avec un plus faible degré de diversification économique.

Notamment avec le *Programme de développement économique du Québec* (PDEQ), un de nos programmes réguliers, DEC continuera d'appuyer le développement et la promotion des atouts des régions du Québec sur les marchés internationaux, la diversification économique, la croissance du secteur touristique et l'attraction d'investissements étrangers, afin que les collectivités soient prêtes lorsque les touristes étrangers pourront voyager plus aisément et que la relance économique des secteurs touchés sera à nos portes.

Par la mise en œuvre au Québec du *Programme de développement des collectivités* (PDC), DEC appuiera les PME et les collectivités situées dans les régions rurales du Québec. En effet, le PDC finance les opérations des Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) et des Centres d'aide aux entreprises (CAE), qui offrent du financement et de l'aide technique aux petites entreprises, et qui appuient diverses initiatives de développement local.

Économie inclusive

DEC continuera de favoriser une croissance économique plus inclusive en appuyant les entrepreneurs de différents groupes sous-représentés. Cette promotion d'une prospérité inclusive et de l'égalité des chances pour tous passera notamment par les initiatives ciblées suivantes :

- ▶ la *Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat* (SFE), qui vise depuis 2018 à aider les femmes à faire croître leur entreprise grâce à l'accès à du financement, des talents, des réseaux et de l'expertise. La SFE vise aussi à doubler le nombre d'entreprises détenues par des femmes d'ici 2025;
- ▶ le programme national *Initiative de développement économique* (IDE) – *Langues officielles*, qui soutient le développement économique des communautés de langues officielles en situation minoritaires (CLOSM);
- ▶ le Fonds pour l'écosystème du *Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires* (PECN), qui appuiera des organismes dirigés par des membres des communautés noires pour y soutenir l'entrepreneuriat, qui a longtemps été confronté à un financement inadéquat.

Également, les initiatives de relance économique porteront une attention particulière aux besoins des communautés autochtones (p.ex., par l'entremise de paramètres assouplis), et aux enjeux de la participation économique des groupes sous-représentés (p.ex., avec des projets ayant une composante inclusive).

Résultat ministériel 3 : Les entreprises investissent dans le développement et la commercialisation des technologies innovantes au Québec

Faciliter l'émergence d'idées nouvelles et de l'élaboration de projets d'affaires demeure aussi important pour DEC, qui consacre des efforts de relance afin de soutenir des écosystèmes économiques dynamiques et forts. Ainsi, nous poursuivons le financement des organismes de transfert technologiques auprès des entreprises, notamment dans le domaine des technologies propres, afin d'augmenter le potentiel des écosystèmes d'innovation régionaux. Par exemple, DEC pourrait soutenir certains centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT), lesquels sont affiliés au réseau collégial du Québec et contribuent à l'élaboration et à la réalisation de projets d'innovation technologique et sociale ainsi qu'à l'implantation et à la diffusion de l'innovation au sein d'entreprises et d'organismes.

Le programme CERI poursuivra le renforcement de la croissance des entreprises en les appuyant dans l'amélioration de leurs capacités à repérer des occasions de marché, à accéder à des clients potentiels, à gérer des relations d'affaires, à percer les marchés nationaux et internationaux, à s'intégrer dans les chaînes de valeur mondiales, et à accéder aux marchés publics et aux RIT. Plus particulièrement, l'aide du CERI mettra sur le développement ou la diversification des marchés internationaux par la commercialisation de produits issus de l'innovation, en conformité avec les divers accords internationaux applicables.

DEC contribuera également à l'accélération du virage vert de l'économie, une priorité du gouvernement du Canada, notamment en soutenant des projets de développement, de commercialisation et d'adoption de nouvelles technologies et produits propres, dans des domaines comme les bioproduits, la bioénergie, l'efficacité énergétique et les autres mesures associées au développement durable. Les entreprises accompagnées financièrement par DEC pourront ainsi réduire leur empreinte environnementale. L'IRRA est un bon exemple d'initiative qui accorde une grande attention à l'aspect environnemental. Cette initiative aidera les PME du secteur aérospatial à rendre leurs opérations plus écologiques et à adopter des pratiques durables sur le plan environnemental, tout en accroissant leur productivité et leur intégration aux chaînes d'approvisionnement mondiales.

Analyse comparative entre les sexes plus

Le gouvernement du Canada a comme priorité de s'attaquer aux inégalités et aux disparités systémiques et à soutenir une croissance inclusive. DEC continuera ses efforts pour chercher des moyens efficaces d'adapter la conception et la prestation de ses politiques pour assurer une relance économique inclusive et un accès équitable à ses programmes et services pour l'ensemble de la population canadienne. DEC vise notamment à accroître la participation économique de plusieurs groupes sous-représentés dans l'économie québécoise, dont : les femmes, les jeunes, les personnes handicapées, les peuples autochtones, les nouveaux arrivants au Canada et les immigrants, les membres de la communauté LGBTQ2, les membres issus des

communautés noires et d'autres groupes racisés, les communautés éloignées et rurales ainsi que les membres de CLOSM.

En 2022-2023, DEC continuera de pousser pour une meilleure intégration de l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de ses politiques et programmes pour s'assurer que les principes de diversité et d'égalité entre les sexes en font partie intégrante. Dans la mesure possible, DEC cherche aussi à appuyer sa clientèle dans le virage inclusif, notamment en outillant ses conseillers qui travaillent dans les 12 bureaux d'affaires. Les outils développés, et qui seront mis en œuvre, optimiseront le partage d'information avec les organismes et les PME ainsi que le référencement, la sensibilisation et la démystification des enjeux liés à l'équité, la diversité et l'inclusion.

Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies (NU) et objectifs de développement durable des NU

Les renseignements sur la façon dont les activités prévues de DEC appuient les efforts du Canada pour mettre en œuvre le Programme à l'horizon 2030 et les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies se trouvent dans le tableau supplémentaire sur les [Objectifs de développement durable](#)ⁱ.

Expérimentation

DEC ne prévoit pas mener d'expérimentation au cours de l'exercice visé, puisque ce processus nécessite une mobilisation importante de ressources humaines et financières, alors que nous gérons un nombre exceptionnel d'initiatives temporaires. De plus, DEC consacrera son attention à bien gérer les impacts de la pandémie, tant dans la livraison de ses programmes que dans la gestion des modes de travail en changement.

Principaux risques

Risque 1 : Sécurité des technologies de l'information (TI)

La crise de la COVID-19 a mis en lumière la dépendance et les risques liés aux infrastructures technologiques et la protection des données sensibles. Les organisations publiques sont une cible de choix. Les auteurs d'attaques pourraient, notamment, prendre le contrôle de notre infrastructure (rançonnage) et subtiliser des données sensibles. Des mesures de surveillance et des outils technologiques sont en place, en plus d'un monitoring continu de nos applications critiques. En 2022-2023, DEC compte poursuivre la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie de cybersécurité, accroître la surveillance active des systèmes, étendre nos évaluations de vulnérabilités et sensibiliser davantage le personnel à la cybersécurité (hameçonnage, intrusions physiques, protection des points d'accès).

Risque 2 : Santé et bien-être de l'effectif

La situation pandémique qui perdure peut avoir des effets psychologiques négatifs sur le personnel. Par exemple, certaines personnes pourraient ressentir les effets de l'isolement ou des obligations familiales accrues dans un contexte de travail à distance à partir de leur résidence personnelle. DEC étant une petite organisation décentralisée, le contexte actuel de crise exerce une pression supplémentaire sur l'effectif de l'organisation qui est d'ores et déjà mobilisé afin d'assurer la livraison des obligations et des activités d'affaires régulières. Cette pression sur l'effectif est exacerbée par la pénurie de main-d'œuvre présente dans plusieurs catégories d'emplois à travers l'organisation.

Depuis le début de la pandémie, DEC offre une flexibilité dans les horaires de travail pour permettre au personnel de gérer la conciliation travail-famille. L'organisation a également offert des formations aux gestionnaires sur la nouvelle réalité de gestion à distance et multiplié les canaux de communication pour prendre le pouls de l'effectif et réagir rapidement au besoin. Ajoutons à cela l'offre des services d'un Ombuds de la santé mentale et du mieux-être. Au niveau de la pénurie de main-d'œuvre, DEC continuera de déployer des efforts soutenus pour attirer et retenir une main d'œuvre compétente et diversifiée.

Risque 3 : Exécution de programme

DEC, à l'instar des autres ADR, est appelé à livrer plusieurs nouvelles initiatives pour relancer l'économie à la suite des impacts de la COVID-19, tout en continuant à livrer ses programmes réguliers et à faire les suivis des initiatives d'urgence existantes. Aux programmes de DEC s'ajoutent de nombreuses autres mesures d'aide aux entreprises des gouvernements fédéral et provincial. Par ailleurs, les entreprises et entrepreneur(e)s doivent composer avec l'incertitude associée à la pandémie, et avec des difficultés connexes comme les perturbations des chaînes d'approvisionnement et la pénurie de main-d'œuvre.

Il y a un risque que la multiplicité des programmes fédéraux et provinciaux cause de la confusion pour notre clientèle, qu'elle n'ait pas les moyens pour faire les recherches ou développer les projets nécessaires pour accéder pleinement à l'aide qui lui est offerte, et que les projets présentés soient plus risqués. Cela impliquerait des efforts accrus pour informer et accompagner, puis effectuer le suivi des dossiers, et donc une pression sur les équipes.

Dans le but d'atténuer ces risques, DEC a mis sur pied des équipes multidisciplinaires qui veillent à assurer une compréhension commune des nouvelles initiatives et à informer sa clientèle en temps utile. Ainsi, des présentations de nature technique pourront être offertes aux clients et partenaires afin de clarifier les critères et modalités de nos programmes. Par ailleurs, l'organisation a développé et mis en œuvre des procédures rigoureuses d'analyse et des mécanismes de post-vérification axés sur le risque, tout en effectuant un suivi serré des projets afin d'assurer des contrôles adéquats.

Résultats prévus pour développer l'économie du Québec

Le tableau ci-dessous présente, pour la responsabilité essentielle Développer l'économie du Québec, les résultats prévus, les indicateurs de résultats, les cibles et les dates cibles pour l'exercice 2022-2023 ainsi que les résultats réels des trois derniers exercices pour lesquels des résultats réels sont disponibles.

Résultat ministériel	Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel 2018-2019	Résultat réel 2019-2020	Résultat réel 2020-2021
R1 : Les entreprises du Québec sont innovantes et en croissance	Nombre d'entreprises à forte croissance au Québec (selon le revenu)	2 800	31 mars 2023	2 620	ND*	3 030
	Valeur des exportations de biens du Québec (en dollars)	86,0 G\$	31 mars 2023	86,1 G\$	88,6 G\$	82,6 G\$
	Valeur des exportations en technologies propres du Québec (en dollars)	2,6 G\$	31 mars 2023	ND*	3,0 G\$	ND*
	Taux de croissance du revenu des entreprises soutenues par les programmes de DEC	2,0 %	31 mars 2023	4,7 %	ND*	ND*
R2 : Les collectivités sont économiquement diversifiées au Québec	Pourcentage de PME dont les propriétaires majoritaires sont des femmes, des autochtones, des jeunes, des membres de minorités visibles ou des personnes handicapées, au Québec	Femme : 16,5 % Autochtone : 0,8 % Jeune : 17,5 % Minorité visible : 4,7 % Personne handicapée : 0,2 %	31 mars 2023	Femmes : 16,2% Autochtones : 0,7 % Jeunes : 17,5 % Minorités visibles : 4,5 % Personnes handicapées : 0,2 %	Femmes : ND* Autochtones : ND* Jeunes : ND* Minorités visibles : ND* Personnes handicapées : ND*	Femmes : ND* Autochtones : ND* Jeunes : ND* Minorités visibles : ND* Personnes handicapées : ND*

	Pourcentage des emplois professionnels en science et en technologie dans l'économie du Québec	38,0 %	31 mars 2023	35,4 %	36,6 %	39,1 %
	Effet levier par dollar investi par DEC dans des projets communautaires	2,20 \$	31 mars 2023	2,76 \$	2,24 \$	1,80 \$
R3 : Les entreprises investissent dans le développement et la commercialisation des technologies innovantes au Québec	Valeur des dépenses en recherche et développement par les entreprises recevant du financement d'un programme de DEC (en dollars)	25 M\$	31 mars 2023	36 M\$	62 M\$	32 M\$
	Pourcentage des entreprises qui participent à des collaborations avec des établissements d'enseignement supérieur au Québec	22 %	31 mars 2023	22,9 %	ND*	23,1 %
*Le terme « Non disponible » indique qu'aucune donnée n'a été publiée par Statistique Canada au cours de cet exercice.						

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de DEC sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)ⁱⁱ.

Dépenses budgétaires prévues pour Développer l'économie du Québec

Le tableau ci-dessous présente, pour la responsabilité essentielle Développer l'économie du Québec, les dépenses budgétaires pour l'exercice 2022-2023 ainsi que les dépenses prévues pour cet exercice et les deux exercices suivants.

Dépenses budgétaires 2022-2023 (telles qu'elles sont indiquées dans le Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2022-2023	Dépenses prévues 2023-2024	Dépenses prévues 2024-2025
563 047 357	563 047 357	283 642 640	212 645 260

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de DEC sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)ⁱⁱⁱ.

Ressources humaines prévues pour Développer l'économie du Québec

Le tableau ci-dessous présente, en équivalents temps plein, les ressources humaines dont le ministère aura besoin pour s'acquitter de cette responsabilité essentielle pour l'exercice 2022-2023 et les deux exercices suivants.

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2022-2023	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2023-2024	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2024-2025
206	181	175

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de DEC sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)^{iv}.

Services internes : résultats prévus

Description

Les services internes sont les services fournis au sein d'un ministère afin qu'il puisse respecter ses obligations et exécuter ses programmes. Les dix catégories de services internes sont les suivantes :

- services de gestion et de surveillance;
- services des communications;
- services juridiques;
- services de gestion des ressources humaines;
- services de gestion des finances;
- services de gestion de l'information;
- services de technologie de l'information;
- services de gestion des biens immobiliers;
- services de gestion du matériel;
- services de gestion des acquisitions.

Faits saillants de la planification

L'exercice 2022-2023 marquera la 2^e année de l'initiative *Imaginons 2024*, un cadre de gestion interne visant l'atteinte de résultats organisationnels concrets axés sur trois piliers : une équipe engagée dans un milieu sain et moderne, un apport reconnu et des services adaptés. Ainsi, DEC sera en mesure de remplir sa mission plus efficacement, tout en misant ses efforts sur la modernisation de ses processus et de ses outils, sur l'innovation et sur l'amélioration continue de ses façons de faire.

Plusieurs actions alignées à *Imaginons 2024* se poursuivront en 2022-2023 :

- ▶ Le Comité sur l'avenir du travail continuera de revoir les politiques internes et les processus de DEC pour encadrer le mode de travail hybride et en optimiser les avantages. Le nouveau cadre de télétravail, l'aménagement des espaces, l'utilisation de nouvelles technologies et la conclusion d'un projet pilote sur le mode de travail hybride sont quelques exemples des efforts continus de DEC vers un milieu de travail moderne et adapté à une réalité changeante.
- ▶ Des exercices d'optimisation organisationnelle dans des secteurs ciblés – incluant les ressources humaines et la technologie de l'information – sont planifiés afin de s'adapter à l'évolution de notre environnement et des besoins de la clientèle interne. Les analyses et changements structuraux qui découleront de ces travaux permettront à l'organisation d'ajuster les services internes pour soutenir son mandat en fonction des besoins actuels et futurs, tout en appuyant un milieu de travail sain et inclusif.

- ▶ L'utilisation croissante du Hub de la dextérité numérique, un outil développé par l'Incubateur d'innovation du ministère, permettra de répondre aux besoins de formation actuels et à venir du personnel. En donnant accès à des tutoriels éducatifs et à des capsules de résolution de problèmes, l'outil facilite l'habilitation numérique du personnel afin qu'il relève les défis de la transformation de la société, incluant ceux imposés par l'émergence du travail à distance et des nouvelles technologies.
- ▶ Par suite du déploiement de plusieurs outils numériques innovants en 2021-2022, l'accent sera mis sur le développement et le maintien des nouvelles compétences requises pour optimiser l'utilisation des nouveaux outils disponibles, incluant le système de gestion des S&C de DEC ainsi que le système financier.

Dépenses budgétaires prévues pour les services internes

Le tableau ci-dessous présente, pour les services internes, les dépenses budgétaires pour l'exercice 2022-2023 ainsi que les dépenses prévues pour cet exercice et les deux exercices suivants.

Dépenses budgétaires 2022-2023 (telles qu'elles sont indiquées dans le Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2022-2023	Dépenses prévues 2023-2024	Dépenses prévues 2024-2025
23 124 239	23 124 239	20 419 959	19 708 722

Ressources humaines prévues pour les services internes

Le tableau ci-dessous présente, en équivalents temps plein, les ressources humaines dont le ministère aura besoin pour fournir ses services internes au cours de l'exercice 2022-2023 et des deux exercices suivants.

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2022-2023	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2023-2024	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2024-2025
178	157	152

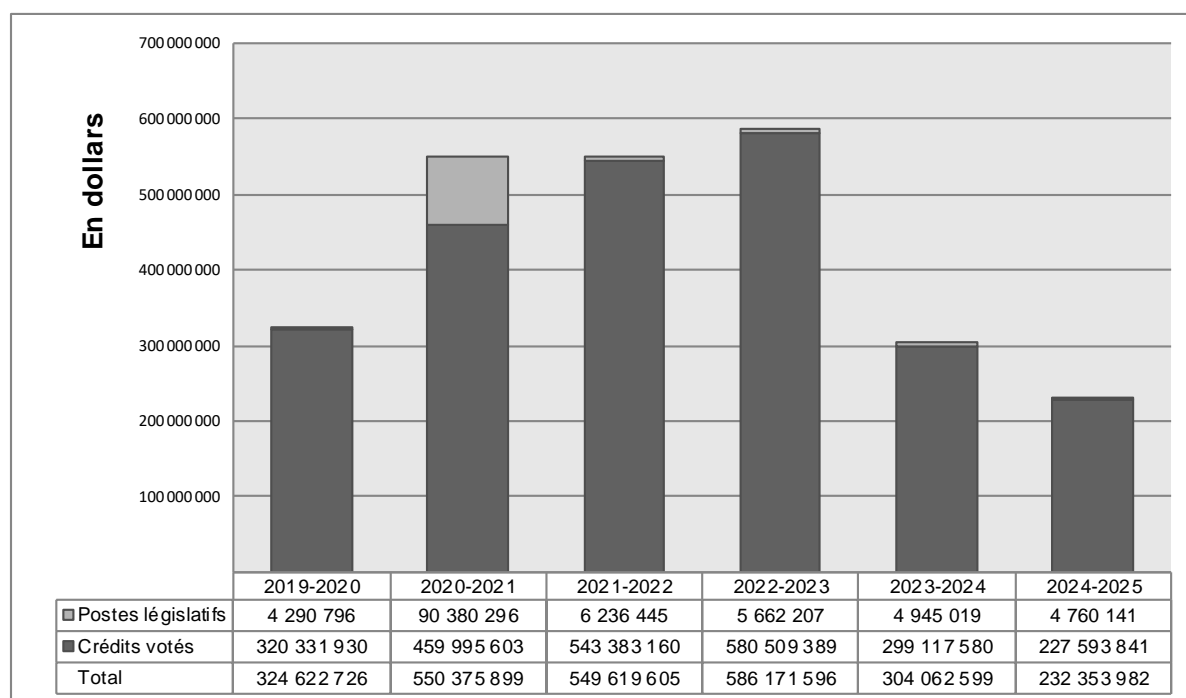
Dépenses et ressources humaines prévues

Cette section donne un aperçu des dépenses et des ressources humaines du ministère prévues pour les trois prochains exercices et compare les dépenses prévues pour l'exercice 2022-2023 avec les dépenses réelles pour l'exercice en cours et l'exercice précédent.

Dépenses prévues

Dépenses ministérielles de 2019-2020 à 2024-2025

Le graphique ci-dessous présente les dépenses prévues (votées et législatives) au fil du temps.



En plus des explications fournies à la section suivante, la diminution marquée des dépenses prévues à partir de 2023-2024 s'explique notamment par la fin de plusieurs initiatives de relance au 31 mars 2023. Également, les dépenses prévues à compter du 1^{er} avril 2023 ne comprennent pas le réinvestissement des revenus provenant des contributions remboursables de nos clients, puisque les autorisations ne sont pas obtenues au moment d'écrire ces lignes.

Sommaire de la planification budgétaire pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sur les dépenses pour chaque responsabilité essentielle de DEC et pour ses services internes pour 2022-2023 et les autres exercices pertinents.

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses réelles 2019-2020	Dépenses réelles 2020-2021	Prévisions des dépenses 2021-2022	Dépenses budgétaires 2022-2023 (telles qu'elles sont indiquées dans le Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2022-2023	Dépenses prévues 2023-2024	Dépenses prévues 2024-2025
Développer l'économie du Québec	303 896 531	527 799 525	525 177 343	563 047 357	563 047 357	283 642 640	212 645 260
Services internes	20 726 195	22 576 374	24 442 262	23 124 239	23 124 239	20 419 959	19 708 722
Total	324 622 726	550 375 899	549 619 605	586 171 596	586 171 596	304 062 599	232 353 982

En 2020-2021, DEC a reçu des fonds additionnels afin de livrer des initiatives ponctuelles et ciblées liées à la pandémie de la COVID-19, ce qui explique la hausse marquée des dépenses entre l'année 2019-2020 et 2020-2021.

Certaines de ces initiatives devaient se terminer en 2020-2021, mais se sont vu prolonger en 2021-2022, telles que le Fonds d'aide et de relance régionale (FARR) et le Fonds canadien de stabilisation des produits de la mer (FCSPM). Voici le financement autorisé au moment d'écrire ces lignes en S&C pour les initiatives liées à la COVID-19 en 2021-2022 :

- Fonds d'aide et de relance régionale (FARR) : 80,7M\$;
- Initiative de transport aérien régional : 57,5M\$;
- Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires : 6,7 M\$;
- Fonds canadien de stabilisation des produits de la mer : 6,0 M\$.

Également, lors du Budget 2021, des initiatives de relance ont été annoncées et mises en application dès 2021-2022. Le financement des initiatives de relance sera à son maximum en 2022-2023. Voici le financement en S&C pour les initiatives de relance en 2022-2023 :

- Initiative d'aide aux grands festivals et événements : 75,0 M\$;
- Fonds pour l'emploi et la croissance : 69,3 M\$;
- Fonds d'aide au tourisme : 69,1 M\$;
- Fonds canadien de revitalisation des communautés : 50,8 M\$;
- Initiative de relance de l'aérospatial : 35,9 M\$.

Ressources humaines prévues

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sur les ressources humaines, en équivalents temps plein (ETP), pour chaque responsabilité essentielle de DEC et pour ses services internes pour 2022-2023 et les autres exercices pertinents.

Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes

Responsabilités essentielles et services internes	Équivalents temps plein réels 2019-2020	Équivalents temps plein réels 2020-2021	Prévisions d'équivalents temps plein 2021-2022	Équivalents temps plein prévus 2022-2023	Équivalents temps plein prévus 2023-2024	Équivalents temps plein prévus 2024-2025
Développer l'économie du Québec	180	189	217	206	181	175
Services internes	154	170	184	178	157	152
Total	334	359	401	384	338	327

Le nombre d'ETP est en hausse depuis l'année financière 2020-2021, durant laquelle des fonds supplémentaires ont été reçus afin d'aider les entreprises, les régions et les collectivités du Québec à surmonter les difficultés économiques engendrées par la crise de la COVID-19. Ces initiatives se sont poursuivies en 2021-2022, alors que des initiatives de relance additionnelles ont également été annoncées dans le Budget 2021 et ont pris effet dès 2021-2022. Afin de pouvoir livrer toutes nos initiatives et programmes, le nombre de ressources a été augmenté autant du côté des services internes que de la responsabilité essentielle, Développer l'économie du Québec. Par la suite, la décroissance marquée du nombre d'ETP prévue à compter de 2023-2024 s'explique par la fin des initiatives en lien avec la COVID-19 et la fin de plusieurs initiatives de relance économique.

Budget des dépenses par crédit voté

Des renseignements sur les crédits de DEC sont accessibles dans le [Budget principal des dépenses 2022-2023](#)^v.

État des résultats condensé prospectif

L'état des résultats condensés prospectifs donne un aperçu des opérations de DEC de 2021-2022 à 2022-2023.

Les montants des prévisions et les montants prévus dans le présent état des résultats ont été préparés selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les montants des prévisions et les montants prévus qui sont présentés dans d'autres sections du plan ministériel ont été établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses. Les montants peuvent donc différer.

Un état des résultats prospectif plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouvent sur le [site Web de DEC](#)^{vi}.

État des résultats condensé prospectif pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 (en dollars)

Renseignements financiers	Prévisions des résultats 2021-2022	Résultats prévus 2022-2023	Écart (résultats prévus 2022-2023 moins prévisions des résultats 2021-2022)
Total des dépenses ¹	370 672 000	374 284 000	3 612 000
Total des revenus	0	0	0
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	370 672 000	374 284 000	3 612 000

En 2022-2023, le total des charges nettes de DEC devrait se chiffrer à 374,3 M\$. Il s'agit d'une augmentation de 1,0 % par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation des charges prévue s'explique principalement par le financement de plusieurs initiatives pour la relance économique.

Les charges prévues de DEC sont constituées en grande partie de paiements de transfert, c'est-à-dire des charges liées aux contributions non-remboursables et à remboursement conditionnel. Celles-ci devraient totaliser 320,6 M\$ en 2022-2023, ce qui représente une augmentation de 2,4 % par rapport à 2021-2022.

Nos revenus, retournés au Trésor, sont déclarés dans nos états financiers comme étant gagnés pour le compte du gouvernement. Le total des revenus nets de l'organisation est donc nul. À noter qu'il est prévu que les revenus totaux bruts s'élèvent à 589 milliers de dollars en 2022-2023, représentant une augmentation de 296 milliers de dollars par rapport à l'exercice 2021-2022. Le montant prévu en 2022-2023 représente la moyenne des revenus nets de l'organisation au cours des dernières années.

¹ Les dépenses correspondent aux ressources économiques utilisées par DEC au cours d'une période pour faire la prestation de ses programmes. Elles sont de deux types : paiements de transfert et fonctionnement. Or, les dépenses calculées dans le cadre de l'État des résultats prospectif diffèrent des dépenses présentées dans les autres sections du Plan ministériel, puisque les contributions remboursables sans condition sont comptabilisées comme des prêts, réduisant ainsi les dépenses totales en paiements de transfert.

Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Ministre de tutelle :

L'honorable Pascale St-Onge, C.P., députée

Ministre des Sports et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

Administratrice générale :

Manon Brassard

Instrument habilitant :

Loi sur l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec^{vii}

L.C. 2005, ch 26

Année d'incorporation ou de création : 2005

Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités

Des renseignements sur la raison d'être, le mandat et le rôle de DEC se trouvent sur le [site Web de DEC](#)^{viii}.

Des renseignements sur les engagements de la lettre de mandat de DEC se trouvent dans la [lettre de mandat de la ministre](#)^{ix}.

Contexte opérationnel

Des renseignements sur le contexte opérationnel sont accessibles sur le [site Web de DEC](#)^x.

Cadre de présentation de rapports

Le cadre ministériel des résultats et le répertoire des programmes approuvés de DEC pour 2022-2023 sont illustrés ci-dessous.

Cadre ministériel des résultats	Responsabilité essentielle : Développer l'économie du Québec		Services internes
	Résultat ministériel : Les entreprises du Québec sont innovantes et en croissance	Indicateur : Nombre d'entreprises à forte croissance au Québec	
		Indicateur : Valeur des exportations de biens du Québec (en dollars)	
		Indicateur : Valeur des exportations en technologies propres du Québec (en dollars)	
		Indicateur : Taux de croissance du revenu des entreprises soutenues par les programmes de DEC	
	Résultat ministériel : Les collectivités sont économiquement diversifiées au Québec	Indicateur : Pourcentage de petites et moyennes entreprises dont les propriétaires majoritaires sont des femmes, des Autochtones, des jeunes, des membres de minorités visibles ou des personnes handicapées, au Québec	
		Indicateur : Pourcentage des emplois professionnels, en science et en technologie dans l'économie du Québec	
		Indicateur : Effet levier par dollar investi par DEC dans des projets communautaires	
	Résultat ministériel : Les entreprises investissent dans le développement et la commercialisation des technologies innovantes au Québec	Indicateur : Valeur des dépenses en recherche et développement par les entreprises recevant du financement d'un programme de DEC (en dollars)	
Indicateur : Pourcentage des entreprises qui participent à des collaborations avec des établissements d'enseignement supérieur au Québec			
Répertoire des programmes	Programme : Innovation régionale		
	Programme : Vitalité des collectivités		
	Programme : Soutien ponctuel ou ciblé		

Renseignements connexes sur le répertoire des programmes

Des renseignements sur les dépenses prévues, les ressources humaines et les résultats liés au répertoire des programmes de DEC sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)^{xi}.

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le [site Web de DEC](#)^{xii}.

- ▶ Objectifs de développement durable
- ▶ Stratégie ministérielle de développement durable
- ▶ Renseignements sur les programmes de paiements de transfert
- ▶ Analyse comparative entre les sexes plus

Dépenses fiscales fédérales

Le plan ministériel de DEC ne comprend pas de renseignements sur les dépenses fiscales.

Les mesures fiscales relèvent du ministre des Finances. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût des dépenses fiscales fédérale dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#)^{xiii}. Ce rapport fournit aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédéraux connexes, ainsi que sur les évaluations fiscales, les rapports de recherche et les analyses comparatives entre les sexes plus.

Coordonnées de l'organisation

Adresse postale

Développement économique Canada pour les régions du Québec

800, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 500

Montréal (Québec)

H3B 1X9

Numéro(s) de téléphone : 514-283-6412

Numéro(s) de télécopieur : 514-283-3302

Site(s) Web: www.dec.canada.ca

Annexe : définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) (gender-based analysis plus [GBA Plus])

Approche analytique qui sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes et des initiatives sur les femmes, les hommes et les personnes de divers genres en tenant compte de multiples facteurs, qui incluent la race, l'ethnicité, la religion, l'âge ainsi que les déficiences physiques et intellectuelles.

cadre ministériel des résultats (departmental results framework)

Cadre qui comprend les responsabilités essentielles du ministère, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le Budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (full-time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures normales de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

expérimentation (experimentation)

Conduite d'activités explorant, mettant à l'essai et comparant les effets et les répercussions de politiques et d'interventions afin d'étayer la prise de décision et d'améliorer les résultats pour les Canadiens. L'expérimentation est liée à l'innovation, mais est distincte de celle-ci. L'innovation représente l'essai de quelque chose de nouveau, alors que l'expérimentation suppose une comparaison rigoureuse de résultats. Par exemple, le lancement d'une nouvelle application mobile pour communiquer avec les Canadiens peut être une innovation, mais l'essai systématique de la nouvelle application et la comparaison de celle-ci par rapport à un site Web existant ou à d'autres outils pour voir lequel permet de joindre le plus de personnes est une expérimentation.

indicateur de résultat ministériel (departmental result indicator)

Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (Departmental Plan)

Document énonçant les priorités, les programmes, les résultats attendus et les ressources connexes requises d'un ministère sur une période de trois ans qui commence à l'exercice indiqué dans le titre du document. Les plans ministériels sont présentés au Parlement chaque printemps.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Plan ministériel 2022-2023, les priorités pangouvernementales correspondent aux thèmes de haut niveau qui décrivent le programme du gouvernement énoncé dans le discours du Trône de 2021 : protéger les Canadiens de la COVID-19, aider les Canadiens durant la pandémie, rebâtir en mieux – une stratégie pour améliorer la résilience de la classe moyenne, le pays pour lequel nous menons ce combat.

programme (program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein d'un ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Présentation d'information sur le rendement réel d'un ministère au cours d'un exercice par rapport à ses plans, priorités et résultats attendus énoncés dans son plan ministériel pour cet exercice. Les rapports sur les résultats ministériels sont présentés au Parlement chaque automne.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

répertoire des programmes (program inventory)

Compilation de l'ensemble des programmes d'un ministère qui décrit la manière dont les ressources sont organisées pour s'acquitter des responsabilités essentielles du ministère et atteindre ses résultats prévus.

responsabilité essentielle (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (result)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat ministériel (departmental result)

Changement qu'un ministère cherche à influencer. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats du niveau des programmes.

Notes en fin d'ouvrage

- i Tableaux supplémentaires, Développement économique Canada pour les régions du Québec, https://dec.canada.ca/fr/publications-ministerielles/plan-ministeriel-2022-2023/#sectn_9
- ii. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- iii. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- iv. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- v. Budget principal des dépenses 2022-2023, <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/depenses-prevues/plan-depenses-budget-principal.html>
- vi Publications, Développement économique Canada pour les régions du Québec, <https://dec.canada.ca/fr/publications-ministerielles/etat-des-resultats-prospectif-non-audite-pour-lexercice-se-terminant-le-31-mars-2023/>
- vii Loi de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/E-1.3/index.html>
- viii Raison d'être, mandat et rôle, Développement économique Canada pour les régions du Québec, <https://dec.canada.ca/fra/agence/mission.html>
- ix Premier ministre du Canada, lettres de mandat, <https://pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat>
- x Contexte opérationnel, Développement économique Canada pour les régions du Québec, <https://dec.canada.ca/fr/publications-ministerielles/renseignements-connexes-sur-le-plan-ministeriel-2022-2023/>
- xi. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- xii Tableaux supplémentaires, Développement économique Canada pour les régions du Québec, <https://dec.canada.ca/fr/publications-ministerielles/renseignements-connexes-sur-le-plan-ministeriel-2022-2023/>
- xiii. Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/services/publications/depenses-fiscales.html>